

PARKINGS

TARIFS - HORAIRES - ABONNEMENTS



ZONE CENTRE VILLE (PAYANT HORODATEURS)

> PAGE 6

Rue de la Poste
Rue Ambroise Martin
Route de Rochebrune
Chemin des Écoliers (pkg Panoramic)
Rue Charles Feige
Route du Crêt du Midi



Stationnement
GRATUIT
30 minutes

ZONE BLEUE

> PAGE 5

Rue du Paddock
Rue du Jaillet
Allée des Lutins
Route du Palais des Sports
Rue de l'EDF
Rue des Allobroges
Chemin du Cimetière
Chemin de la Riante Colline
Rue Charles Feige
Route Nationale (RD1212)
Rue Général Muffat de Saint-Amour

Parking des Grands Champs

> PAGES 6 ET 8

Parkings clos aériens
Palais P1 et P2



HAUTEUR MAX. DES PARKINGS

Casino : 1m90

Office du Tourisme : 2m

Village : 2m

Arly : 2m

Rochebrune : 2m10

Mont d'Arbois : 2m10

Rue Saint-François de Sales
Route Edmond de Rothschild
Allée Cavalière
Rue Ambroise Martin (Le Chalet Blanc)
Route de la Télécabine
Impasse du Fernuy
Chemin des Ânes (parking)
Rue des Torrents (parking des Torrents)
Route de Rochebrune (+parking Vallée Blanche)
Montée du Calvaire
Route des Perchets (parking des Grands Champs)
Chemin des Collégiens
Chemin S' Michel



Vers Mont d'Arbois,
Cote 2 000



© Altiplano cartographie, 04-79-72-68-58.

+ Parking aérien du Mont d'Arbois

FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Conformément à la loi MAPTAM du 1^{er} Janvier 2018 (loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), la commune a fixé à 25 € le montant du forfait post-stationnement.

Ceci dans le but d'optimiser l'offre de stationnement et de permettre une rotation plus importante des véhicules. Le paiement du FPS sera à régler dès réception de l'avis de paiement transmis par l'ANTAI, envoyé à l'adresse de la carte grise du véhicule en infraction.

À noter : un même véhicule peut faire l'objet de plusieurs FPS dans une même journée. En effet, il est désormais possible d'émettre un FPS pour chaque période équivalant à la durée maximale autorisée.

STATIONNEMENT PAR ABONNEMENT

ANNÉE du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023.

ANNÉE RELAIS du 1^{er} janvier 2023 au 30 novembre 2023.

HIVER du 1^{er} décembre 2022 au 15 avril 2023.

ÉTÉ du 1^{er} juillet 2023 au 31 août 2023.

Intersaisons

PRINTEMPS du 16 avril 2023 au 30 juin 2023.

AUTOMNE du 1^{er} septembre 2023 au 30 novembre 2023.

STATIONNEMENT HORAIRE

HIVER du 15 décembre 2022 au 15 avril 2023.

ÉTÉ du 1^{er} juillet 2023 au 31 août 2023.

Intersaisons

PRINTEMPS du 16 avril 2023 au 30 juin 2023.

AUTOMNE du 1^{er} septembre 2023 au 14 décembre 2023.

ZONES BLEUES

<p>30 MIN</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Allée des Lutins • Rue du Paddock • Rue Général Muffat De St Amour 	<ul style="list-style-type: none"> • Route du Jaillet • Parking Molletaz • Rue de la Poste
<p>2H</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rue des Allobroges (Section comprise entre la Rte du Jaillet et l'Impasse de la Romance) • Rue de l'EDF • Allée Cavalière • Route Nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue des Allobroges (Section comprise entre la Rte du Jaillet et Rue de l'EDF) • Chemin du Cimetière • Route du Palais des Sports
<p>4H</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Chemin St Michel • Chemin St Michel (Intersection Rte Ed. de Rothschild / Chemin St Michel) • Montée du Calvaire • Rue Charles Feige • Chemin de la Riante Colline • Route du Jaillet • Route du Crêt Midi 	<ul style="list-style-type: none"> • Rue Ambroise Martin (Section comprise entre le n° 363 et 387 « Le Chalet Blanc ») • Rue des Torrents (Longitudinale et surface aérienne) • Route de Rochebrune (Section à partir de l'Allée Verte / Longitudinale et surface aérienne) • Chemin des Collégiens
<p>7H</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Route de la Télécabine (Parking à l'étage) • Chemin des ânes (Longitudinale et surface aérienne) • Route de la Plaine (Places longitudinales à l'extrémité de la voie) • Route de la Télécabine (Surface aérienne en étages) 	<ul style="list-style-type: none"> • Route du Jaillet (À proximité de la Télécabine exceptées les 3 places citées ci-dessus) • Route Ed. de Rothschild (Surface aérienne du Mt d'Arbois) • Route des Perchets (Surface aérienne des Grands Champs)
<p>10H</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impasse du Fernuy 	

ZONE BLEUE DE 9H À 20H



Stationnement à durée limitée, par disque, disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie, à la Police Municipale, à l'Office de tourisme, à la caisse des parkings et des remontées mécaniques (amende de 35 €).

PARKINGS AÉRIENS ET CLOS EXTÉRIEURS

GRATUIT 30 minutes*

LES TARIFS HORAIRES

	Zone Centre Ville	Parkings clos Palais des Sports
HORAIRES Jour	07h/20h	07h/20h
HORAIRES Nuit	20h/07h	20h/07h
GRATUITÉ	GRATUIT 30 min	GRATUIT 30 min
TEMPS limitation	4 heures 30 minutes	Stationnement INTERDIT Saison Hiver de 2h à 7h
HIVER jour	2,00 €**	0,80 €
HIVER nuit	GRATUIT	GRATUIT
ÉTÉ jour	2,00 €**	0,80 €
ÉTÉ nuit	GRATUIT	GRATUIT
INTERSAISON jour	0,50 €***	0,80 €
INTERSAISON nuit	GRATUIT	GRATUIT

ZONE CENTRE VILLE - CALCUL FPS

Le montant maximum ne peut excéder celui de la redevance exigible en cas de paiement immédiat de la durée max de stationnement.

Montant max par période de 4h30	25,00€
------------------------------------	--------

* Gratuit 30 minutes maximum, si dépassement les 30 minutes deviennent payantes.

** 2,00 € de l'heure jusqu'à 4h de stationnement consécutif ; puis 9 € par tranche de 15 minutes jusqu'à 4h30 de stationnement consécutif.

***0,50 € de l'heure jusqu'à 4h de stationnement consécutif ; puis 23,25 € par tranche de 30 minutes jusqu'à 4h30 de stationnement consécutif.

Tarification par tranche de 15 min, loi Hamon n° 2014-344 du 17 mars 2014. Conformément à la législation en vigueur, application du FPS. En cas de dysfonctionnement de l'horodateur, l'utilisateur est tenu de se rendre à l'horodateur le plus proche afin de procéder au paiement.

PARKINGS SOUTERRAINS

GRATUIT 30 minutes*

LES TARIFS HORAIRES

	Casino	Office du Tourisme	Village	Rochebrune	Mont d'Arbois	Arly
HORAIRES Jour	07h/20h					
HORAIRES Nuit	20h/07h					
GRATUITÉ	GRATUIT 30 min					
HIVER jour	4,50 € <i>puis 3,00 € **</i>		2,00 €		2,00 €	3,00 €
HIVER nuit	2,00 € <i>puis 1,50 € **</i>		1,00 €		0,80 €	1,50 €
ÉTÉ jour	3,00 €		1,50 €		0,80 €	2,00 €
ÉTÉ nuit	1,50 €				0,80 €	1,00 €
INTERSAISON jour	1,50 €				0,80 €	1,00 €
INTERSAISON nuit					0,80 €	1,00 €

Ticket Perdu	50,00 €
--------------	---------

Tarification par tranche de 15 min maximum, loi Hamon n° 2014-344 du 17 mars 2014.

* Gratuit 30 minutes maximum, si dépassement les 30 minutes deviennent payantes.

**À partir de la 25^e heure de stationnement consécutive.

PARKINGS SOUTERRAINS ET CLOS

INDIVIDUELS

Parkings couverts souterrains et aériens clos.

Horaires jour/nuit voir tarifs horaires.

	Casino	Office du tourisme	Village*	Rochebrune*	Mont d'Arbois*	Palais* ¹
ANNÉE	950 €	850 €	650 €	550 €	550 €	365 €
ANNÉE RELAIS	870 €	780 €	595 €	505 €	505 €	335 €
HIVER	585 €	500 €	500 €	360 €	360 €	200 €
ÉTÉ	260 €	200 €	140 €	110 €	110 €	80 €
INTERSAISON	155 €	100 €	50 €	60 €	60 €	40 €
Carte de Remplacement	30€					

* Tarifs soumis aux réductions accordées par la carte résident.

¹ Accès possible hors manifestations et marché hebdomadaire.

À PARTIR DE 30 CARTES

Tarifs groupe applicables pour les associations, clubs, entreprises locales...

à partir de 30 cartes d'abonnement, une seule raison sociale pour la facturation globale.

	Village	Rochebrune	Mont d'Arbois	Palais ¹
ANNÉE	520 €	440 €	440 €	290 €
ANNÉE RELAIS	475 €	405 €	405 €	265 €
HIVER	400 €	280 €	280 €	165 €
ÉTÉ	116 €	80 €	80 €	65 €
INTERSAISON	40 €	40 €	40 €	35 €
Carte de Remplacement	30€			

¹ Accès possible hors manifestations et marché hebdomadaire.

CARTES À DÉCOMPTÉ

Accès multiparc, parkings souterrains et parkings aériens clos.

Carte à décompte à unités monétaires, sur la base du tarif horaire du parking utilisé.

Carte 10 €	avec un bonus de 2 €	soit 12 €	de crédit de stationnement*
Carte 50 €	avec un bonus de 5 €	soit 55 €	de crédit de stationnement*
Carte 80 €	avec un bonus de 20 €	soit 100 €	de crédit de stationnement*
Carte 150 €	avec un bonus de 50 €	soit 200 €	de crédit de stationnement*
Carte 280 €	avec un bonus de 100 €	soit 380 €	de crédit de stationnement*

**Sur les tarifs en vigueur à l'instant T, valable 1 an à compter de l'achat, sans report de crédit au terme de la validité.*

FORFAITS SÉJOUR

À prendre à la caisse centrale avant tout passage.

Uniquement dans les parkings de Rochebrune et Mont d'Arbois,

Forfait séjour 7 jours : 150 €

Forfait séjour 14 jours : 200 €



LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis en centre-ville (Rue Charles Feige, Rue Général Muffat et rue S^t François de Sales) ou sur le parking du palais.
Stationnement interdit de 4h à 15h les jours de marché.

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS

- Certains dimanches matin, dates disponibles auprès de Megève Tourisme ou par téléphone au +33 (0)4 50 21 27 28.

FOURRIÈRE

Les droits de la fourrière automobile : 119€ + 6 €/par jour de garde (selon décret et décision municipale en vigueur). Tout véhicule stationnant plus de 7 jours à la même place sans mouvement pourra être mis en fourrière.

PV ÉLECTRONIQUE

Un ticket peut être apposé sur les véhicules afin d'informer les automobilistes de la verbalisation selon la zone de stationnement.



STATIONNEMENT POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Le stationnement pour les personnes en situation de handicap est gratuit sur l'ensemble des zones aériennes (sur les emplacements matérialisés), pour les détenteurs de la carte mobilité inclusion (CMI) option stationnement ou carte européenne apposée en évidence à l'intérieur du véhicule, derrière le pare-brise.

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES SYANE



Le SYANE déploie, en Haute-Savoie, un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Une action portée par le SYANE pour encourager une mobilité propre et contribuer à la protection de la qualité de l'air et à la lutte contre le changement climatique.

Cinq bornes sont disponibles à Megève : deux route nationale, devant l'aire de jeux, deux sur le parking Molettaz et une borne gratuite limitée à 5h au sein du parking Casino. Les véhicules doivent être en mode recharge pour pouvoir stationner sur ces emplacements.

Pour vous abonner, recharger votre véhicule ou pour toutes informations pratiques : eborn.fr ou 0 970 830 213

LES MEG-BUS

Service de navettes gratuites intra-station reliant les différents départs des remontées mécaniques.

Rendez-vous sur meg-bus.com ou téléchargez l'application Meg-Bus afin de connaître vos horaires, les lignes et même l'arrêt le plus proche de votre position grâce à la géolocalisation.



Retrouvez toutes les informations sur le site megeve-tourisme.fr



Megève Parkings

Caisse centrale
Parking du Casino
+ 33 (0)4 50 21 18 30

Les ventes en ligne sont accessibles
et à privilégier via le site : mairie.megeve.fr
mais aussi sur place à la caisse centrale.

Le règlement des parkings est affiché dans les parkings
couverts. Il est également consultable à la caisse centrale
du parking du Casino et sur mairie.megeve.fr

Mairie de Megève
1 place de l'Église - 74120 MEGÈVE
+33 (0)4 50 93 29 29
mairie.megeve.fr



Suivant délibération n°2022-167-DEL du 27/09/2022 & décision n°2022-112-DEC du 13/10/2022.

Novembre 2022 - Document non contractuel - Ne pas jeter sur la voie publique.

Design graphique : Commune de Megève - Impression : Kalistene (Cran-Gevrier) - Photos : Commune de Megève.